INFO CONGRÈS
WWW.INFO-CONGRES.COM

À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSOUS DE PRÉFÉRENCE DANS UNE ENVELOPPE LONGUE À FENÊTRE

BULLETIN D'INSCRIPTION

RÉF. C70 :

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2009
Espace Ethique Méditerranéen
Hôpital de la Timone 13385 Marseille

Coordonnateur Scientifique :
Pr Pierre Le Coz

RAPHAËL GASSIN
RELATIONS MÉDICALES
34, GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

Identité : ☐ M ☐ Mme ☐ Melle **Titre :** ☐ Dr ☐ Pr

Prénom* : ..... Nom* : .....

Fonction : ..... Spécialité* : .....

Adresse : ☐ Personnelle ☐ Professionnelle ☐ Service : .....

.....

Code Postal : ☐☐☐☐☐ Ville : .....

Pays : ..... E-mail* : ..... @ .....

Portable* : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Téléphone : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Fax : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

* Les champs suivis de * sont obligatoires. N.B. Confirmation d'inscription UNIQUEMENT par e-mail

TARIFS DES INSCRIPTIONS

Conditions de réglement : chèque à l'ordre de THEMA MEDICAL CONCEPTS

NB : Est considéré comme prise en charge toute inscription réglée par un organisme de formation, une société, un laboratoire pharmaceutique ou tout autre règlement n'étant pas émis personnellement par l'intéressé lui-même. La confirmation d'inscription se fait uniquement par Email pour chaque BULLETIN.
Veuillez fournir un justificatif pour toute inscription autre que médecin. Tout dossier incomplet ne sera pas traité et pourra être refusé.

	Catégorie	Statut	Nombre de jours	Repas	Prix
☐	Autres	Prise en charge	1	Sans repas	145 €
☐	Médecin	Prise en charge	1	Sans repas	170 €
☐	Profession médicale - après le 30 juin	Inscription individuelle	1	Sans repas	140 €
☐	Profession médicale - avant le 30 juin	Inscription individuelle	1	Sans repas	120 €
☐	Profession paramédicale - après le 30 juin	Inscription individuelle	1	Sans repas	115 €
☐	Profession paramédicale - avant le 30 juin	Inscription individuelle	1	Sans repas	95 €

Les inscriptions non réglées ou confirmées officiellement "prise en charge" ne sont plus PRIORITAIRES au delà de J-30. Si possibilité d'inscription sur place,le prix sera majoré de 20 euro. Aucun remboursement ne sera effectué à moins de 30 jours de l'évènement. Le comité d'organisation ne peut-être tenu responsable des perturbations, grèves ou toutes manifestations extérieures pouvant empêcher la présence de l'intéressé.

Annulation : 30 euros pour frais de dossier seront retenus.

☐ Chèque personnel n° ..... Banque .....

☐ Chèque association n° ..... Banque .....

☐ Chèque société n° ..... Banque .....

☐ Virement (Référence justificatif) n° .....

☐ Carte Bancaire : ☐ CB ☐ VISA ☐ AMEX ☐ MASTER CARD

Nom du titulaire : ..... Expire le : __ __ / __ __

N° __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / Code (verso) / __ / __ / __ /

Montant à régler :

..... €

Signature obligatoire :

Attention ! L'inscription au congrès est validée à réception du règlement ou d'un document écrit attestant la prise en charge. L'inscription est individuelle et nominative, elle ne pourra être cédée en cas de désistement ou d'absence. Au delà de J-30, toutes les inscriptions non réglées ou identifiées comme « prise en charge » ne sont plus PRIORITAIRES et pourront être refusées dès l'instant où le nombre de places limité est atteint. Si possibilité d'inscription sur place, une majoration de 20 € sera appliquée.

N° Formation 11754170375

Relations Médicales® Raphaël GASSIN